L'ÉTRANGER

(suite et fin)

13 juillet

J'ai revu le notaire et il m'a raconté son entrevue avec Edgar. Comme nous nous y attendions, il a cru difficilement le récit du vieillard qui lui expliqua de son mieux que trente années d'une vie modeste comme la sienne pouvaient aboutir à une épargne de cinq mille piastres : que c'était là un des fréquents miracles de l'économie quotidienne. lui dit aussi avec une chaleur qui, paraît-il, toucha beaucoup mon ami que l'attachement demi-séculaire qu'il nourrissait pour la famille Dufour, lui faisait un devoir de venir en aide au fils de celui qui lui avait dans des circonstances difficiles rendu les plus signalés services; que d'ailleurs, il n'entendait pas se jeter imprudemment dans une spéculation risquée, et que tout en lui venant en aide, il plaçait avantageusement ses capitaux qui ne lui rapportaient presque rien. Bref il sut le convaincre, et lui assigna rendez-vous pour le lendemain, jour où le contrat devait être signé, car j'avais donné avis au notaire que l'argent serait à sa disposition ce jour-là. C'est donc demain que tout sera terminé excepté ce qui me tient le plus au cœur. J'aurai sauvé Edgar de la ruine, mais mon amour pour l'vonne n'en aura pas fait plus de progrès dans son cœur.

14 juillet.

Le contrat de prêt a été signé aujourd'hui, et le créancier de Montréal satisfait. Le notaire m'a remis le papier qui doit me protéger contre les réclamations de ses héritiers légaux, s'il vient à mourir avant que je sois rentré dans mes fonds. Il en fera d'ailleurs mention dans son testament. Le brave homme est comme moi tout joyeux d'avoir pu contribuer par un généreux mensonge à sortir Edgar d'un embarras